CREDIT SUISSE

« Eurostoxx Sérénité 2009 » - Fonds commun de placement

Introduction

Les marchés actions ont accompagné la crise financière et sans doute anticipé ses conséquences sur l'économie de manière importante.
Ainsi, l'indice DJ Euro Stoxx 50® a chuté de plus de 50% depuis le pic du cycle précédent atteint à l'été 2007.
Nous sommes entrés depuis la fin du mois de février 2009 dans une phase de consolidation des indices assez volatiles, avec de fortes amplitudes des prix d'une semaine sur l'autre.
Le FCP « Eurostoxx Sérénité 2009 » permet donc de prendre position à un niveau d'entrée historiquement intéressant de l'indice DJ Euro Stoxx 50®.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'indice DJ Euro Stoxx 50®

Le DJ Euro Stoxx 50® est l'indice de référence de la zone euro. Il a été sélectionné pour son potentiel de croissance. Il permet de bénéficier à la fois d'une diversification géographique et sectorielle. L'indice respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la zone euro.
L'indice est calculé dividendes non réinvestis.

La Société de gestion

Eurostoxx Sérénité 2009 est un Fonds Commun de Placement géré par **NATIXIS ASSET MANAGEMENT**, société de gestion de portefeuille.
Le FCP est un fonds à formule.

Le fonctionnement très simple de ce produit offre aux investisseurs :

1 Capital 100% garanti à l'échéance

Le capital est garanti à 100% à échéance (6 ans et 11 jours), hors commission de souscription.

2 Indexation de 100% sur la hausse du DJ Euro Stoxx 50®

Participation de 100% de la hausse de l'indice plafonnée à 50% sur 6 ans (soit un TRA maximum de 6,95%). L'indice DJ Euro Stoxx 50® est calculé dividendes non réinvestis.

3 Performance potentielle de +50% (soit 6,95% par an)[1]

Illustration du mécanisme à l'échéance du 31 juillet 2015

Eurostoxx Sérénité 2009 permet de participer à l'évolution de l'indice DJ Euro Stoxx 50®, avec une garantie en capital à 100% au terme des 6 ans[1].

Scénario défavorable

Si, le 20 juillet 2015, l'indice DJ Euro Stoxx 50® est inférieur à 100% de son niveau initial

→ **Le capital est remboursé à 100%[1]**

Scénario médian

Si, le 20 juillet 2015, l'indice DJ Euro Stoxx 50® est compris entre 100% et 150% de son niveau initial

→ **100% de la performance de l'indice[1]**

Scénario favorable

Si, le 20 juillet 2015, l'indice DJ Euro Stoxx 50® est supérieur à 150% de son niveau initial

→ **Remboursement à 150% du capital net investi, soit un rendement de 6,95% par an[1]**

Mécanisme :

Le capital est garanti à 100% à l'échéance et l'investisseur profite de 100% de la hausse de l'indice jusqu'à 50% (soit 6,95% par an)[1]

Stratégie du FCP Eurostoxx Sérénité 2009 à l'échéance

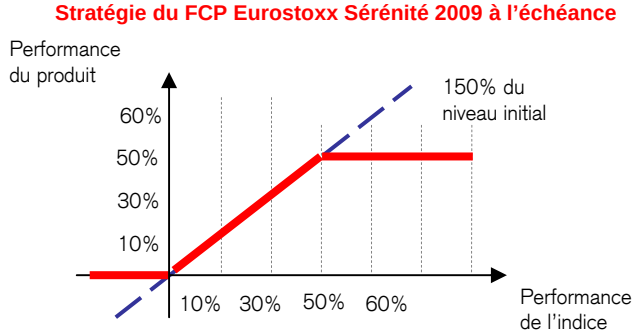

[1] *Taux de rendement actuariel hors fiscalité et/ou commission de souscription.*

Illustration des scenarii

Scénario défavorable

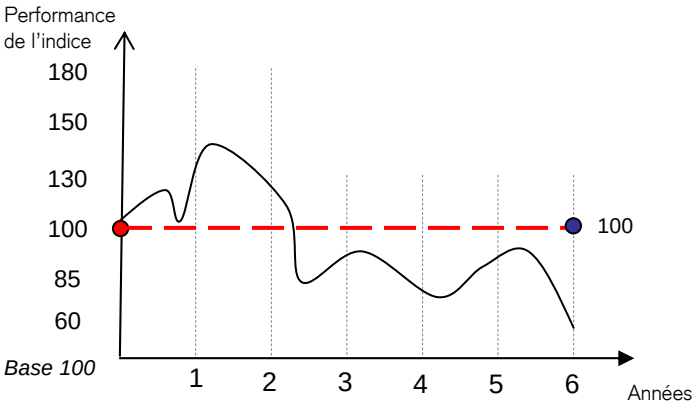

} Au 31 juillet 2015, même si le DJ Euro Stoxx 50® finit en dessous de son niveau initial après une forte hausse en début de période, votre Capital sera remboursé à 100% [1].
L'exemple ci-dessus, nous montre que malgré une forte baisse de l'indice, vous recevez **à maturité 100% du capital** investi [1].

Scénario médian

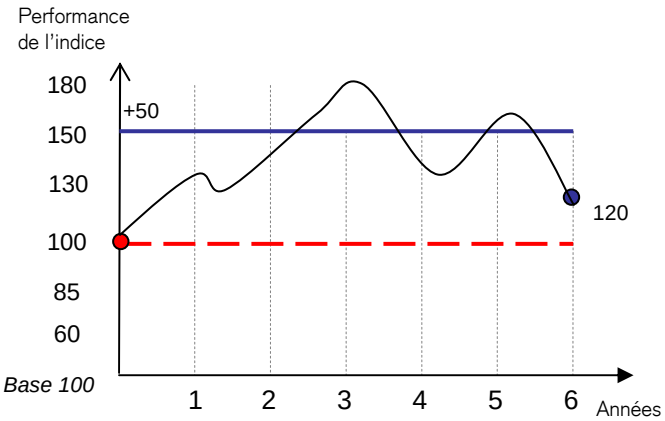

} Dans ce scenario, l'indice passe au-dessus du niveau de +50% en début de période et termine sous le niveau de remboursement maximal. Eurostoxx Sérénité 2009 bénéficie alors de 100% de la hausse de l'indice (**+20% soit 3,07% par an**) mais n'a pas capté la performance maximale.

Scénario favorable

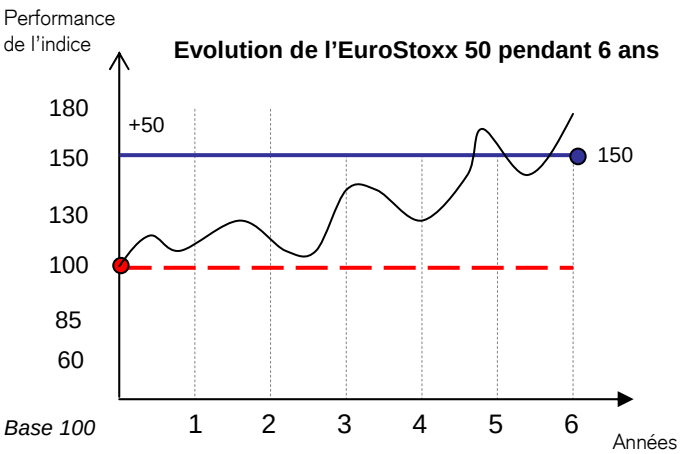

} Vous bénéficiez de la hausse du DJ Euro Stoxx 50® jusqu'à 50%.
La performance est mécaniquement plafonnée à 50% soit 6,95% par an.

Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Société de gestion	Natixis Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Sous-Jacent	Dow Jones Euro Stoxx 50®
Maturité	6 ans et 11 jours, du 20 juillet 2009 au 31 juillet 2015
Distribution	Disponible sur les plateformes d'assurance vie
Valorisation	Hebdomadaire
Valeur Initiale	EUR 100
Com. de rachat	Aucun
Com. de sousc.	3% maximum
Frais de gestion	2% par an maximum
Code ISIN	FR0010761106

Avantages

Le porteur bénéficie à l'échéance d'une garantie de 100% du capital initial investi[1].

Le porteur participe à 100% de la hausse de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50® sur la durée, plafonnée à 50%, soit un rendement annualisé maximum de 6,95% hors commission de souscription[1].

Inconvénients

Le porteur ne bénéficie de la garantie en capital [1] que s'il conserve ses parts jusqu'à l'échéance de la formule.

Du fait d'un gain plafonné à 50% (soit 6,95% par an) , le porteur ne bénéficie pas de la hausse de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50® au delà de ce niveau de performance.

Le porteur ne perçoit pas les dividendes des actions composant l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50®.

1 Taux de rendement actuariel hors fiscalité et/ou commission de souscription.

Le Dow Jones Euro Stoxx 50® ou tout autre indice applicable ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou la société Dow Jones & Company, société américaine régie selon les lois de l'Etat du Delaware et sise à New York, Etats-Unis (Les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. Les Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs [ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique] basées sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

Ce document a été communiqué à l'AMF par la société de gestion **Natixis Asset Management** conformément à l'article 212 – 28 de son Règlement Général. L'attention des investisseurs est attirée en particulier sur la rubrique « Profil de risque » du Prospectus Simplifié. L'acheteur du FCP Eurostoxx Sérénité 2009 s'expose aux fluctuations des marchés actions, mais bénéficie à l'échéance du produit d'un remboursement garanti du capital. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Le FCP Eurostoxx Sérénité 2009 a été élaboré pour un horizon d'investissement de 6 ans et l'investisseur est averti de ce que toute sortie à sa demande avant cette date se fera aux conditions de marché prévalant à ce moment là et exposera l'investisseur à un risque de perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des évènements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée ('échéance finale de la garantie au 31/07/2015).

Mail partenaires.fr@credit-suisse.com / Ligne Partenaires 01 70 39 01 48